

## Conditions Générales de Vente

### Désignation

La société Quali V Communication - Recherche & Formation est un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 10 rue Germain Dardan, 92120 Montrouge.

Quali V Communication - Recherche & Formation conçoit, met en place et dispense des formations individuelles, inter et intra entreprises en présentiel sur le lieu de travail de l'entreprise ou dans une salle de formation louée. Quali V Communication - Recherche & Formation propose également des formations en distanciel via la plate-forme Digiforma. Son champ d'intervention s'étale sur l'ensemble du territoire national, seul ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- ✓ Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société Quali V Communication - Recherche & Formation
- ✓ Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- ✓ CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- ✓ OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

### Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société Quali V Communication - Recherche & Formation pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

### Modalités d'inscription

Pour les inscriptions individuelles en stage inter-établissements ou version e-learning individuelle, la demande d'inscription peut se faire directement sur le site [www.qualivcommunication.com](http://www.qualivcommunication.com) ou via une demande par mail. Le stagiaire reçoit alors soit un devis, soit une proposition d'inscription à la formation (contrat de formation en double exemplaire, CGV, facture, règlement

intérieur). L'inscription ne sera effective qu'à compter du retour du contrat et du règlement intérieur renseigné, daté, signé avec la mention « bon pour accord » 21 jours au moins avant le début de la formation.

L'inscription en inter-établissements est sous réserve d'un nombre suffisant de participants inscrits. Au plus tard deux semaines avant la formation, soit celle-ci est confirmée et la convocation de stage est envoyée aux participants, soit celle-ci est annulée. Dans ce cas, l'inscription des participants peut être reportée sur une autre session ou le contrat de formation peut être annulé. Si des frais ont été engagés, ils sont remboursés aux participants.

Pour les inscriptions collectives en intra-établissement ou mutualisation, lorsque le devis est renvoyé à Quali V Communication - Recherche & Formation renseigné, daté, signé, et tamponné par l'entreprise, la convention de formation professionnelle est envoyée à l'entreprise en plusieurs exemplaires (selon les parties concernées). Le client s'engage à retourner à Quali V Communication - Recherche & Formation un exemplaire signé au moins 30 jours avant le début de la formation. Quali V Communication - Recherche & Formation transmet au client une convocation contenant le programme de la formation et un questionnaire de positionnement pré-formation à remettre à chaque participant. Cette démarche peut également être effectuée directement via la plate-forme Digiforma en nous adressant la liste et les mails des participants au moins 15 jours avant la formation.

### Déroulement de la formation

En présentiel les horaires journaliers sont ajustés par chaque groupe de manière à prendre en compte les impératifs de déplacement et les particularités du groupe, tout en respectant une amplitude de 7h00 de formation pour les formations d'une journée. En règle générale, les horaires vont de 9 h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, avec une pause organisée le matin et l'après-midi. Un support pédagogique élaboré par Quali V Communication - Recherche & Formation (contenant des textes rédigés par l'équipe pédagogique de l'organisme de formation ainsi que des articles choisis) est remis aux stagiaires.

Des travaux effectués par le groupe peuvent être formalisés par écrit et envoyés aux stagiaires par mail après la formation. Sont également joints dans ce document le livret d'accueil et le règlement intérieur. La fiche d'évaluation de fin de formation peut être remise sous format papier, mais nous privilégions le format dématérialisé via la plate-forme Digiforma.

Pour les formations en distanciel, les stagiaires reçoivent via la plate-forme Digiforma ou par mail une invitation

pour les visioconférences. Le travail personnel sur la plate-forme est effectué au rythme du stagiaire. Dans la convention de formation, le stagiaire et l'employeur sont invités à déterminer ensemble les plages horaires de temps de travail sur la plate-forme et les modalités techniques. La fiche d'évaluation de fin de formation est remplie via la plate-forme Digiforma.

Pour les formations hybrides (présentielles et distancielles) les caractéristiques des deux formats de formation s'appliquent.

Quel que soit le format de formation, une attestation de présence ou de fin de formation est remise au stagiaire soit par envoi direct par mail, soit via son employeur. Nous privilégions l'envoi direct par mail au stagiaire.

Une attestation de présence est envoyée à l'établissement employeur.

### Prix et modalités de paiement

Les tarifs des formations sont indiqués en euros TTC. Les formations au titre individuel sont à régler avant le début de la formation. Pour les formations prises en charge par l'entreprise un acompte de 30 % peut être demandé. Le reste à charge est à régler après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

### Prise en charge

La société Quali V Communication - Recherche & Formation n'est habilitée à bénéficier d'une prise en charge OPCO.

### Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse [secretariat@qualivcommunication.com](mailto:secretariat@qualivcommunication.com). En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 30% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser

une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations à la suite d'un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Quali V Communication - Recherche & Formation ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail et d'autres dates seront proposées en cas d'annulation.

### Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants.

### Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

### Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Quali V Communication - Recherche & Formation sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société Quali V Communication - Recherche & Formation s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

### Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Quali V Communication - Recherche & Formation et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Nanterre.